

# LE RECYCLAGE

## DES GOBELETS EN PLASTIQUE

Depuis janvier 2020, les gobelets en plastique ne sont plus autorisés à la vente. Cependant, ils sont encore présents dans les machines à café et de distribution d'eau. Il faut donc les recycler !



## QUE DEVIENT MON GOBELET EN PLASTIQUE ?



D'abord, le gisement collecté est trié : étape essentielle pour assurer le recyclage des gobelets en plastique.

Ensuite les gobelets sont massifiés et fondus pour créer des granules de plastique recyclé.

Les granules serviront à confectionner des cintres, tuyaux d'arrosage ou encore des sacs en plastique.

## EN SAVOIR +

Depuis le 3 juillet 2021, les entreprises ne sont plus autorisées à proposer des gobelets et verres composés partiellement de plastique.